

AGIR

41^{ème} Conseil National

Compte rendu des travaux

22 et 23 octobre 1994

La Pommeraye (Maine-et-Loire)

Sommaire

2
Ouverture

3
Rapport d'activités

4
Les élus

4-5
Finances
Cotisations

6-7-8
Rapport Commissions

8
Votes

9-10-11-12
Rapport des Commissions
13
Intervention délégation Belge
Intervention permanent
Conclusions
14
Conclusions et clôture
15-16
Lettres aux présidentiables
15 propositions Vie Libre

Ouverture du 41^{ème} Conseil National

Chers amis(es),

C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons sur le site du Village Vacances de Vaujou. L'équipe nationale me charge de vous saluer, vous les amis de Belgique, les délégués des comités départementaux et des sections isolées et vous les salariés de notre Mouvement.

Nul doute que la préparation qui aura entouré ce 41^{ème} conseil national, permettra à chacune et chacun d'entre nous de vivre les temps forts de notre assemblée statutaire, qui seront constructifs et novateurs. Nous sommes certains que vous y contribuerez.

Nous sommes persuadés que les travaux qui vont s'ouvrir dans quelques instants se dérouleront dans l'amitié et la sérénité. Chaque délégué est dûment mandaté, pour prendre toute sa place, pour donner les moyens au mouvement d'avancer, en même temps, d'être plus efficace, dans notre action au quotidien, dans la prévention, l'accompagnement des malades, nos relations avec le médico-social, nos stages d'alloologie. Nous sommes forts de notre action représentative menée à tous les échelons du mouvement, pour mieux faire apprécier le rôle irremplaçable de Vie Libre comme messenger de l'espoir ; tout malade peut guérir ; comme partenaire de santé à part entière, à travers notre charte qui fête son 40^{ème} anniversaire cette année. Plus que jamais elle demeure notre base de référence, et plus que jamais d'actualité, elle doit être pour nous une base d'appui pour tous, les femmes, les hommes, les jeunes, les buveurs guéris, les abstinents volontaires, les conjoints et sympathisants qui avons à cœur de faire vivre l'esprit Vie Libre, dans le respect de nos statuts et règlement intérieur, en respectant les orientations et les décisions pour mieux les mettre en œuvre.

A l'heure où des groupuscules et individualités tentent de déstabiliser certaines structures, voire même le Mouvement, en dénigrant celles et ceux qui la composent. Les militants doivent être au coude à coude, dans le respect des différences, avec le souci de servir le mouvement, en faisant vivre l'amitié, le retour aux sources, la mise à plat nécessaire pour avancer avec plus d'efficacité et de fraternité. Cela suppose qu'en cette fin d'année 1994, les forces vives de notre mouvement soient les éléments moteur de la poursuite et de la mise en œuvre d'une nouvelle histoire d'amour, en poursuivant concrètement, avec une ambition collective, ce pourquoi Vie Libre existe, grâce à nos fondateurs et pionniers qui continuent à nous montrer le chemin. Nous ne les oublions pas.

Voilà, chers(es) amis(es), ce que j'étais chargé de vous dire, au nom de l'équipe nationale. Dans cette année 1994, des amis(es) Vie Libre nous ont quittés, ayons une pensée pour eux en nous recueillant par une minute de silence.

D'autres sont touchés par la maladie et n'ont pas pu participer à ce 41^{ème} Conseil national. Qu'ils soient tous assurés de notre affection, nous leur souhaitons un prompt rétablissement et leur retour à nos côtés. Chers(es) amis(es), réussissons ensemble le nécessaire rassemblement de notre mouvement. Elus, mandatés et salariés, tous ensemble, soyons en osmose avec tous les amis(es) de nos structures, en participant aux travaux et bon déroulement de notre assemblée.

Je déclare ouverts les travaux de notre 41^{ème} Conseil National.

Daniel GILET

Président national

Le mot de notre fondatrice

Au cours d'un entretien téléphonique le mardi 17 octobre 1994, vers 16 h, Germaine Campion, nichée dans sa petite chambre, rue Violet, à Paris 15^{ème}, a souhaité adresser un message d'amitié et même d'amour aux participants à ce 41^{ème} Conseil National. En souhaitant une parfaite réussite à cette assemblée, elle a ajouté avec l'humour qui ne l'a jamais quittée tout au long de son existence : "J'ai été en cure pour moi et surtout pour dire aux autres que l'on peut guérir – Pour ma part, j'ai mis 12 ans pour arriver à la guérison". Quelle ténacité !

"J'ai commencé à le dire à tout le monde en parlant dans une radio. C'était à Rennes, au cours d'une réunion de travailleuses familiales agricoles".

Déjà le souci de la communication !

"Un jour, des gens méchants, qui ne croyaient pas à la guérison, ont mis une bouteille de Dubonnet sur la table de ma chambre d'hôtel. Je me suis dit, il y a quelqu'un de trop dans cette chambre ! J'ai été porter "l'objet" à la gérante de l'hôtel. J'ai mis ainsi en pratique les paroles du docteur qui m'avait dit : *"Vous serez guérie quand dans votre métier de femme de ménage, vous pourrez mettre le vin sur la table sans le boire"*.

Quel courage et quelle vision juste des actes de la vie !

Elle a terminé cet entretien en nous demandant à toutes et tous de rester authentiques et honnêtes dans nos convictions, dans notre combat pour la guérison des malades alcooliques et leurs familles.

Elle m'a chargé de vous embrasser.

Germaine CAMPION

Rapport Activités 1993

Mes chers amis,

Voici arrivé ce moment d'établir une synthèse des activités 93 de notre Mouvement.

Permettez-moi tout d'abord de remercier l'équipe qui a réalisé ce rapport d'activités. Elle l'a fait à partir des rapports d'activités remontés au Siège et ce n'est pas un exercice facile compte tenu du nombre d'actions entreprises et de leurs diversités.

Merci de nous accorder votre indulgence et votre compréhension. Pour les coquilles, les oublis, les erreurs que vous avez pu constater.

Alors, cette année 93 ?

Elle restera, dans notre mémoire collective, marquée par la célébration du 40^{ème} anniversaire de notre Mouvement. Partout dans les régions, celle-ci aura été un moment fort, un moment fort d'amitié, un moment fort de fierté pour l'action entreprise et réalisée depuis 40 années, mais surtout un moment fort d'espoir en l'avenir de notre Mouvement.

Certes, ces rassemblements régionaux ont mobilisé beaucoup de temps et d'énergie, mais ils ne se sont pas tenus au détriment de l'action de "tous les jours".

En 1993, Vie Libre a bougé, Vie Libre a grandi. Nous avons développé une plus grande collaboration avec les associations, avec les services sociaux et médicaux et surtout avec les différentes structures d'insertion.

Nous avons informé, beaucoup informé.

Nous avons formé à l'intérieur nos militants afin de les rendre acteurs de leur guérison et de celles des autres, à l'extérieur par la mise en place des stages d'alcoologie.

Nous avons recherché en 93 à développer nos structures.

Nous avons consolidé notre action dans les prisons.

Nous avons mis en place des actions à caractères exceptionnels.

Mais surtout, nous avons mené une action très importante dans le soutien et l'accompagnement des malades de l'alcool et de leur famille. Et permettez-moi de remarquer que vous en parlez très peu, de cette action, elle est si naturelle. Elle n'a pas de caractère spectaculaire, ni médiatique. Mais surtout continuez à croire en ses particularités irremplaçables.

Comme vous pouvez le constater, 1993 n'a pas été une année de détente. Ce rapport qui est soumis à votre approbation reflète une activité où s'additionnent les efforts, les dévouements, les actions menées dans l'amitié, la générosité et la solidarité.

Nos motivations fortes, ambitieuses et novatrices font reculer la maladie alcoolique et l'exclusion. Soyez-en convaincus !

Après la présentation du bilan financier par Roland Philippe, notre trésorier, la parole vous est donnée.

Au nom du Comité National, je remercie sincèrement toutes les structures qui ont envoyé leurs contributions aux débats.

Je vous souhaite de bons travaux et vous remercie de votre attention.

Maurice BRUNON
Secrétaire Général

Rapport Commissaires aux comptes

Chers amis délégués au 41^{ème} Conseil National,
Cher Président,
Chers amis du Bureau et du Comité National,

C'est par la voix d'un ami que je me présente aujourd'hui devant vous.

J'habite à Craponne, près de Lyon. Je m'appelle Jean Boulet et suis à Vie Libre depuis 1976. Je suis âgé de 64 ans et retraité de banque, marié avec Janine avec qui j'ai eu trois enfants et deux petits-enfants;

J'ai été nommé commissaire aux comptes pour cette dernière année, pour les raisons qui ont ou vont vous être données.

La maladie ne m'a pas permis d'être physiquement présent, mais grâce au fax et au téléphone, j'ai été en relation avec vos dirigeants financiers.

Ces échanges m'ont aidé dans l'examen du bilan 1993 que je qualifierai de bilan formidable puisqu'il se solde par un bénéfice de 231 108 francs 69 centimes.

Une fois n'est pas coutume, nous avons examiné en début le PAS-SIF.

Ainsi que s'y étaient engagés nos dirigeants, le déficit 1990 (Avenir 90) est définitivement épongé et je vous demanderai de rendre hommage à la commission financière qui, en étroite collaboration avec le comptable Giovanni Brusino et son équipe, tient toute la trésorerie nationale de très près et avec une grande compétence.

Je relève pour l'ACTIF un poste "PRODUITS à RECEVOIR" en augmentation de 116 256,77 F, ce qui confirme le sérieux du suivi.

Le poste EMPRUNTS, à moins d'un an, est au 31 décembre 1993 de 5 913,44 F et a été soldé début 1994.

En ce qui concerne le compte de RESULTAT, on remarque que les comptes de charges sont en augmentation. D'où vigilance accrue pour la gestion et la recherche des subventions qui ont baissé de 11,40 %.

Les ventes également sont en baisse, notamment agendas, répertoires.

A chaque structure de veiller à la reprise des achats de documentation pour une dynamisation des militants.

En conclusion, et après examen, je déclare que rien ne s'oppose à ce que les délégués au 41ème Conseil National donnent quitus au Conseil d'Administration de ce BILAN 1993.

Fait à Craponne, le 17 octobre 1994.

Merci, chères amies et chers amis, et bon et fructueux Conseil National.

Commission Financière

Actif du bilan :

Les valeurs immobilisées ont augmenté de 133 847,11 F, dont 96 511,44 F d'agencements installations. Par ailleurs, 190 768,55 F ont été sortis, sans lettre justifiant le rebut.

Le stock a diminué de 63 580,59 F et une provision de 37 226,30 F a été faite pour affiches, porte-clefs et agendas.

Valeurs réalisables :

Le compte clients a baissé de 3 859 F et on trouve "stages alcoologie" pour 92 900 F dans le montant total.

Dans les débiteurs divers de 119 629,70 F, il y a "Gestion annexe des structures" pour 76 929,70 F.

Les produits à recevoir ont augmenté de 116 256,77 F. Dans le montant on y trouve "Gestion annexe des structures" pour 448 536,56 F.

Enfin les valeurs disponibles ont augmenté de 175 466,05 F, la preuve du sérieux de la comptabilité.

Passif du bilan :

Avec le bénéfice de 231 108,69 F, la perte de 1990 dont "Avenir 90" est entièrement comblée.

Dettes fournisseurs : Ce compte a baissé de 167 880,64 F et celui des comptes courants (structures) de 130 256,96 F.

Les créiteurs divers ont augmenté de 104 682,84 F. Dans ce compte on y trouve "Gestion annexe des structures" pour 440 482,65 F.

Le compte BNP de 5 612,55 F est régularisé début 1994 et le solde des emprunts à -1 an de 5 913,44 F est soldé également début 1994.

Compte de résultats 1993 :

Les **achats** ont baissé de 22,58 %. Tous les autres comptes de charges ont augmenté.

Services extérieurs : 36,70 %. Travaux intérieurs du Secrétariat National 118 519,36 F ; ces derniers ont été exécutés avec les Agencements Installations, grâce au legs d'André Talvas, dont le montant intégral (250 000 F) a été utilisé pour revaloriser son patrimoine.

Autres services extérieurs : 9,83 % dont pub gratuite 6,64 %, commissions diverses 6,31 %, Assemblée Générale 23,58 %, Conseil d'Administration 37,75 %.

Comité National 12,13 %, affranchissement 2,39 %, téléphone 10,78 %.

Charges personnel : 8,53 % en dehors de l'augmentation annuelle ; il y a un temps supplémentaire accordé à M. P. Corvellec, plus la révision d'un salarié.

Les **ventes** ont baissé de 4,22 %, dont Agendas / répertoires 16,98 %, Département formation 36 %.

Les **subventions** ont baissé de 11,40 %, dont Communauté Européenne 100 %, Service d'Etat aux droits des Femmes 54,44 %, FNDVA 3,53 %.

Budget prévisionnel 1995 :

Pour l'établissement de ce document, la commission financière a pris en considération le compte de résultats 1993, en y apportant les modifications nécessaires et utiles.

Pour les **achats**, il y a été tenu compte des porte-clefs 40^e anniversaire et de nouveaux produits en documentation.

Services extérieurs : Le poste entretien matériel de bureau et bâtiment a été ramené à sa juste estimation, compte tenu de la réfection totale des locaux. La rubrique "stages" a été calculée à sa plus juste valeur, sans aucun frais du permanent national.

Autres services extérieurs : Le poste permanent national a été porté à 80 000 F (cf 37 000 F en 94), rubrique unique utilisée pour ce salarié ; aussi les autres comp-

Résultats du vote du Conseil d'Administration

Maurice BRUNON	: 781 voix
Daniel DABIT	: 852 voix
Bernard DESMAREST	: 826 voix
Daniel GILET	: 835 voix
Toussaint HERRAULT	: 854 voix
Jeanine LE SAYEC	: 829 voix
Bernard MOUTHON	: 886 voix
Roland PHILIPPE	: 874 voix
Gérard POGU	: 842 voix

Résultats du vote du Bureau du Conseil d'Administration

Président	: Daniel GILET
Président	
Adjoint	: Toussaint HERRAULT
Secrétaire	: Maurice BRUNON
Secrétaire	
Adjoint	: Gérard POGU
Trésorier	: Roland PHILIPPE
Trésorier	
Adjoint	: Jeanine LE SAYEC
Membres	: Daniel DABIT
	: Bernard DESMAREST
	: Bernard MOUTHON

tes ont été calculés en conséquence, notamment téléphone SN, diverses commissions (litiges formation, litiges Libres). Il a été tenu compte du coût demandé par chaque commission. Une provision "honoraires" a été faite pour l'Avocat conseil et un Commissaire aux comptes.

Frais de personnel : Le montant des salaires de 1994 a été aug-

menté de 1 % + 2,10 % indice INSEE.

Les **ventes** : Comme pour les achats, les rubriques documentation et porte-clefs ont subi des modifications.

Pour les **subventions**, il a été tenu compte des renseignements téléphoniques ou rencontres effectuées.

Produits de gestion : La rubrique "financement formation" a pris en considération les stages retenus.

Cotisations : Pour la première fois, l'augmentation a été calculée suivant l'indice INSEE, soit 2,10 %.

Roland PHILIPPE

Trésorier national
et toute l'équipe des finances

COTISATIONS 1995

DESIGNATION	TOTAL TIMBRE	Total Adhésions	Répartition Nationale				Région	Département	Section
			Total payer SN	Journal	Q.P. S.N.	Assu- rance			
MEMBRE ACTIF	133,00	136,00	84,70	49,00	32,70	3,00	12,30	12,30	26,70
ACTIF CONJOINT	84,00	87,00	35,70	0,00	32,70	3,00	12,30	12,30	26,70
ACTIF JUNIOR (16-17 ans)	46,00	49,00	23,40	0,00	20,40	3,00	6,15	6,15	13,30
ACTIF JEUNE (12-15 ans)	18,00	21,00	8,00	0,00	5,00	3,00	3,00	3,00	7,00
SYMPATHISANT	133,00	136,00	84,70	49,00	32,70	3,00	12,30	12,30	26,70
SYMPATHISANT CONJOINT	84,00	87,00	35,70	0,00	32,70	3,00	12,30	12,30	26,70

TARIF DES REVUES - ANNEE 1995

LIBRES

- A) Abonnement : 72,00 Frs
- B) Facture : 8,70 Frs l'exemplaire
en envoi groupé
- C) Abonnement de soutien : 170,00 Frs



AGIR

- A) Abonnement : 56,00 Frs
- B) Prix du numéro : 13,30 Frs
en envoi groupé

Rapport des Commissions

Charte

Nous avions prévu un large débat à partir du Libre Spécial Charte n° 207 de septembre. Malheureusement, quatre parmi nous ne l'ont pas encore reçu, un autre l'a reçu avant-hier, sept n'ont fait que le parcourir, deux personnes l'ont lu sérieusement.

Du coup, nous avons passé un long moment à la présentation de ce numéro spécial en nous arrêtant davantage aux pages qui traitent de l'alcoolisme et des malades alcooliques d'aujourd'hui. Le chômage, l'aggravation des conditions de travail, de logement, la désespérance et la misère qui touche de plus en plus de personnes de tous les âges et les jeunes en particulier (un jeune sur quatre au suicide), tout cela fait que le combat de Vie Libre est parfois plus difficile encore qu'il y a 40 ans.

A l'époque de la création de la charte, un témoignage d'une maman qui a vécu ce calvaire pendant six ans pour sauver son fils de la drogue, de l'alcool, des médicaments, a réussi à le guérir depuis quatre ans.

Un témoignage d'une buveuse guérie qui se trouve confrontée maintenant auprès d'un mari lui aussi malade de l'alcool.

L'esprit de la charte, notre charte plus que jamais est d'actualité et ne doit subir aucun changement :

1. pour le respect d'André Talvas
2. et la misère beaucoup plus profonde depuis 40 ans.

En terminant, nous avons souhaité que chacun se préoccupe d'une large diffusion de "Libres Spécial Charte". D'abord dans nos équipes de base et sections auprès de nos partenaires, le corps médico-social, les têtes de listes aux élections municipales, l'organisation syndicale, la presse médicale, à des réalisa-

teurs spécialisés dans l'alcoolisme.

En conclusion, notre plus grande critique, les dessins de "Pat" ne sont pas appréciés.

Femmes

1^{ère} Commission

Thème :

La maladie de l'entourage

La cassette met bien en évidence l'ambivalence de la vie du couple où sévit l'alcool : L'amour en dent de scie : amour et désamour.

Le conjoint et le malade vivent une vie parallèle avec le même déni, le doute de soi et le doute de l'autre. Ils ressentent la même incompréhension, le même mépris venant de l'extérieur et vivent la même honte.

Ils sont devenus deux extrêmes qui s'affrontent violemment et qui se font souffrir mutuellement.

Après la cure, le malade revient totalement transformé, boulimique de vie. Il se retrouve bien souvent devant un conjoint épuisé, sans ressort, comme l'écorce d'un citron pressé.

C'est là que Vie Libre a un rôle énorme à jouer. Où peut-on mieux que dans une équipe féminine, accueillir, écouter, entendre, dialoguer avec compréhension, indulgence, tolérance et surtout discrétion ?

Ce lieu d'amitié, d'espérance, de chaleur humaine peut seul ramener le conjoint déséquilibré dans la joie de vivre.

En conclusion :

Nous sommes convaincus que l'alcool ne brise pas les sentiments profonds et sincères. L'amour bâti sur une base solide reste toujours présent comme une petite étoile qui les guide dans la traversée du désert.

Deux objectifs :

– Fin 1994, faire paraître les noms et les adresses des groupes de femmes qui existent dans "Libres".

– Pour 1995, réaliser un forum Femmes.

2^{ème} Commission

Visionnement de la cassette (maladie entourage).

Le témoignage de chacune a tourné autour de la vidéo.

Après la maladie de son mari et sa guérison, c'est elle qui a craqué dans la maladie alcoolique. Elle a fait une cure ambulatoire, mais à aucun moment son mari n'a admis la maladie.

Destruction du conjoint et des enfants qui dépriment et qui peuvent se mettre à boire à leur tour.

La solitude de vie, le manque de dialogue et de communication, le modernisme et l'ambition ont tué la communication qui existe dans un couple.

La surveillance par manque de confiance peut amener une rechute.

Quand on a souffert, on a perdu ses sentiments ; ensuite la haine s'installe et les relations sont longues à revenir.

Au fil des mois, des ans, on reconstitue le couple, mais il faut réapprendre à aimer.

Il ne faut pas oublier les enfants ; ce sont peut-être eux qui souffrent le plus.

Maintenant, après la guérison, c'est vers l'ancien malade qu'ils reviennent.

J'ai retrouvé ma liberté depuis que je me suis fait soigner et que je suis à Vie Libre ; mais pas sur tous les points, car mon mari est toujours alcoolique. Je ne désespère pas qu'un jour il aille en cure. J'ai réfléchi dans mes bouteilles

Rapport des Commissions

pour prendre la décision d'aller me faire soigner ; c'est très difficile d'être buveuse guérie et conjointe de malade. Je suis donc seule.

L'absence de maternité fait souvent que la femme tombe dans le piège de l'alcool.

Je buvais pour avaler ce que je n'avais pas pu avaler.

Le plus grave dans la vie est encore l'alcoolisme, c'est l'enfer.

A la limite, le passage dans l'alcool, je le bénis.

Dans la maladie de l'entourage : la solitude - l'indifférence - l'inexistence - le manque de dialogue - la haine - la méchanceté - le manque de confiance - la déception - l'enfer.

On devient malade de la maladie de l'autre.

Il faut considérer la maladie du conjoint qui est également à soigner.

Jeunes Forum 94

I/ Travaux en commissions :

A. Première partie du forum : étude de texte.

Le texte est tiré du livre "SHINING L'ENFANT LUMIERE" de Stephen King. L'analyse du texte sera faite à l'aide de questions pour guider le débat.

B. Deuxième partie du forum : questionnaire sur l'exclusion.

- Qu'entend-on par exclusion ?
- Pour vous, que représente l'exclusion des jeunes dans la société actuelle ?
- Quels types d'exclus ?
- Quels sont les milieux les plus touchés ?
- Quelles sont les causes de l'exclusion ?
- Quelles sont les conséquences de l'exclusion ?
- Quels sont les moyens pour se protéger de l'exclusion ?

- Quels sont les moyens pour lutter contre l'exclusion ?

- L'avenir joue-t-il un rôle important ?

- Quel rôle a le mouvement face à l'exclusion ?

- Comment communiquer avec les exclus ?

II/ Organisation :

A signaler dans le courrier :

- Une participation de 100 F par personne est demandée (la structure peut participer).

- Rapporter les inscriptions au Secrétariat National avant le 1^{er} octobre.

- Limiter le nombre des accompagnateurs, si possible, qui travailleront dans une commission de réflexion.

Besoin de 85 photocopies du texte pour le forum.

Prise de contact avec la Région Parisienne pour médiatiser le forum.

Une cassette qui sera faite lors du forum sera mise en vente pour la Commission Nationale Jeunes.

Jeunes

La commission jeunes a débattu à deux reprises sur le document "Amendement et intervention", suite aux demandes des C.D. de la Loire et de la Somme.

- Le premier sujet porte :

Sur la présence d'une carte verte au sein de la commission nationale jeunes.

Après débat, la proposition est unanimement refusée car toutes les responsabilités dans le mouvement doivent être assumées par une carte rose en raison de l'esprit Vie Libre.

- Le deuxième sujet porte :

Sur la création d'une revue spéciale jeunes.

Dans l'impossibilité due au manque d'expériences et de temps pour une telle brochure, la commission jeunes demande d'insérer deux pages supplémentaires spéciales jeunes dans chaque Libres. Ainsi jeunes et adultes pourront partager les différents points de vue.

Dans le but d'une symbiose entre jeunes et adultes, la commission jeunes propose que les adultes aient une meilleure formation envers les jeunes et vice-versa dans les stages de 1^{er} degré.

"Jeunes" l'avis des "Anciens"

Nous avons remarqué que le groupe jeune était :

- demandeur
- respectueux des autres et de la charte
- Ils ont pris conscience de la différence entre la carte rose et la carte verte.
- Avidé d'intégration tout en gardant leur personnalité.

Nous formulons l'espoir que leur message soit entendu par le plus grand nombre de jeunes et de moins jeunes.

Prisons

Pourquoi on intervient en prison ? Le lieu est particulier. Il faut être motivé personnellement, mandaté par la structure Vie Libre et lui rendre compte de sa mission par des rapports trimestriels. Ces comptes rendus doivent arriver à la commission nationale.

Pour exercer cette mission, il faut avoir reçu l'agrément de la prison. Après celui-ci, on reçoit une carte. La carte saumon permet les entretiens individuels, et la blanche l'entretien avec les groupes.

En maison d'arrêt, les détenus ne restent pas et on n'a pas le temps de suivre les malades. En centre

Rapport des Commissions

de détention, les détenus restent et notre action peut être plus suivie.

Il y a de plus en plus de femmes qui sont des DVLP.

Le premier travail d'un DVLP est de faire la liaison entre la prison et la structure Vie Libre.

Un DVLP présent dit qu'il est convoqué par l'éducatrice. Cette dernière prévoit un entretien avec un détenu pour essayer de résoudre son problème alcool.

Faut-il parler à la structure des sortants de prison ? Le détenu libéré est libre de le dire à la structure dans laquelle il rentre. Le DVLP est tenu par un secret envers le détenu, comme tous les militants Vie Libre sont tenus vis-à-vis des informations connues sur les sortants de clinique.

Pour les subventions, il faut frapper à toutes les portes, faire des propositions d'action chiffrée. C'est vrai que, malgré cela, beaucoup ne répondent pas.

Comme partout, dans certaines prisons, on a des problèmes avec des surveillants qui boivent aussi. D'autres n'arrivent pas à comprendre les malades alcooliques. Certains juges les "saquent".

La motivation ne peut pas régler tous les problèmes. Il arrive un moment où l'aspect financier l'emporte. On ne peut pas tout payer sur son budget. Pourtant on continue. Nous n'allons pas voir un détenu, mais le malade alcoolique, comme nous allons dans les cliniques. Nous n'avons pas à les juger. Ils ont fait une erreur. Ils purgent leur peine. Le malade alcoolique a besoin de nous pour préparer sa sortie.

Les DVLP ne sont pas des marginaux de Vie Libre. Ils répondent présents quand la section fait appel à eux.

L'action prison, une action comme les autres.

Rôle de la Section

La section est composée au moins de deux équipes de base.

Elle élit un bureau se composant : d'un responsable qui est le moteur de la section, son animateur, d'un secrétaire, d'un trésorier et de leurs adjoints, tous responsables au même niveau, en ayant le souci de les "former".

Il ne faut pas élire des suppléants pour "faire nombre". Ce n'est pas avec des "pots de fleurs" que nous allons faire grandir et avancer le mouvement.

Il faut savoir responsabiliser chaque membre de section : le rendre acteur pour qu'il y ait moins de consommateurs. Revaloriser le rôle du délégué à la communication.

Un membre du comité de section doit être constamment un "lien" entre les équipes de base et la section.

Toute ambition personnelle doit être au service d'un collectif ou d'une section. Eviter la "présidentie", pour cela : proposition d'un mandat limité à neuf ans.

Savoir gérer les conflits d'hommes et d'idées au bénéfice de tous.

Le Comité Départemental

Le Comité Départemental est composé au minimum de deux sections.

Le bureau départemental est élu par les délégués élus et mandatés par les sections :

– Il est garant du bon fonctionnement des sections dans l'esprit Vie Libre ;

– il transmet les informations en aval (sections) ou en amont (région) ;

– rôle de formation, de prévention ;

– actions innovantes (contact avec les pouvoirs publics) ;

– le Comité Départemental est un lieu de rencontre pour des journées d'étude ou, si celles-ci sont organisées par les sections, la synthèse de ces journées est retransmise au Comité Départemental ;

– le Comité Départemental a plus de crédibilité au niveau des conseils généraux, des instances administratives ;

– la création d'un Comité Départemental permet un souffle nouveau ;

– plus de facilité de créer des journées d'étude avec les départements limitrophes et d'entraide entre eux, souvent réunis en comités régionaux.

VOTES

– A bulletin secret :

• **Rapport activités et financier**

oui → 779

non → 80

• **Budget 95**

oui → 802

non → 77

– A mains levées :

• **Commissaires aux comptes patentés**

oui → 892

non → 0

• **Lettre aux présidentiables et 15 propositions**

oui → 892

non → 0

• **Objectifs d'action 1995**

oui → 892

non → 0

Précisions

Dans AGIR N° 154, à la page 6, article de Louis LE BLEVEC, il faut lire dans une délégation avertie : "Chaque section isolée est représentée par un délégué".

Rapport des Commissions

Retour aux sources : les équipes de base

Le questionnaire proposé aux sections fin 92 devrait permettre aux sections de faire le point sur la vie locale de ses réunions de base. Le dépouillement des remontées fait apparaître les points suivants.

Le nombre d'équipes varie selon les sections urbanisées ou rurales, mais là n'est pas le problème.

Certains ont interprété ce terme en "réunions de section", "réunions mensuelles", "dispensaires", d'autres tributaires des malades à voir, occasionnelles aussi autour d'un malade, qui dure le temps de la guérison, de quelques semaines à quelques mois.

Mais la majeure partie a précisé que ces réunions se faisaient, à date fixe, dans les foyers d'anciens buveurs, particulièrement préconisé étant donné la chaleur humaine de ces rencontres. Il est aussi étonnant de voir que certaines sections ont répondu non à la fréquence. Pour d'autres, elles peuvent être hebdomadaires, bimensuelles, mensuelles.

Quant au nombre, il varie de 6 à 25, environ 15 personnes de moyenne et mixte, la plupart du temps.

Qui sont ces membres ? Plusieurs réunis autour d'un foyer de buveurs guéris, mais la plupart de tous les membres qui la composent sont abstinents ou en soins.

En fait, nous sommes tous convaincus que le mouvement s'enracine à partir de la souffrance du malade, de sa famille et qu'il se développe par l'amitié, l'action et le témoignage de l'abstinence partagée.

La majorité des remontées des sections tendent davantage dans le sens : "thérapie Vie Libre et règlement intérieur".

Cette année pourtant, cette phase importante de notre plan d'actions doit être un des faits les plus marquants de ce nouveau schéma de 4 ans.

Ensemble et au travers des jour-

nées d'études effectuées, nous allons essayer d'apporter une réponse à cette question fondamentale : qu'est-ce que l'équipe de base ?

Qui dit base dit racine ; l'être humain a lui aussi ses racines ; ce sont sa famille, son pays, sa région, son quartier, son village.

L'équipe de base prendra racine au foyer d'un buveur guéri ou d'un abstinente volontaire qui, sensibilisé aux malades alcooliques de son quartier, œuvrera pour contacter les victimes de l'alcool, les emmener en soins, les décider à la cure et ensuite les inviter à la première équipe de base. Chaque mois ils s'y retrouveront, apprenant ainsi à mieux se connaître, à devenir des amis.

Jusqu'au jour où l'un des malades en soins, mis en confiance par ces rencontres, proposera d'organiser la prochaine équipe de base chez lui.

Comme nous le constatons, il s'agit bien là de la même équipe avec les mêmes éléments qui l'ont constituée dès le départ, et cette équipe grandit chaque fois qu'un nouveau foyer ou un isolé est contacté, soigné, puis intégré. L'association d'anciens et de nouveaux ainsi faite l'est volontairement.

Elle permet aux nouveaux d'acquiescer, tout d'abord, la quiétude pour eux-mêmes et ainsi d'assurer leur promotion en trouvant avec les anciens une méthode pour agir.

Lorsque l'équipe atteint la douzaine de personnes, il faut alors penser à scinder le groupe (avec tout ce que cela peut comporter). Pourquoi ? Pour la simple raison que les nouveaux ne pourront trouver leur plein épanouissement. Ne pas oublier la nécessité pour chacun de s'exprimer en toute confiance. Quand l'équipe devient importante, il en résulte des laisser pour compte et il faut y remédier en urgence en créant une nouvelle équipe. On peut trouver deux, voire trois équipes sur un même quartier.

En résumé, l'équipe de base est une équipe fixe d'un quartier, bien spécifique, composée d'un ou plusieurs foyers ou d'isolés buveurs guéris, d'abstinents volontaires et de malades en soins abstinents.

Et les malades à guérir, que deviennent-ils, s'ils ne sont pas intégrés dans l'équipe de base ?

C'est là qu'intervient un des rôles les plus délicats de l'équipe : établir la carte de relations autour du malade signalé, mais qui n'a pas encore pris conscience de la nécessité de suivre des soins. Cela signifie qu'il faut rencontrer toutes les personnes vivant avec ou connaissant bien le malade et y découvrir des relais à notre approche. Ensuite, établir un calendrier de visites près de ces personnes, afin que le malade puisse rencontrer un buveur guéri pour un motif sans lien avec l'alcool. Ceci constitue le groupe d'action de l'équipe de base.

Chacun des membres qui la constitue se trouve à égalité, aussi bien le nouveau récemment intégré dans l'équipe que le plus ancien. A égalité face à la même cause qui les réunit : l'alcoolisme. Elle sensibilise tous les participants aux problèmes qu'engendre la maladie, les motiver pour militer, les pousser à accepter des responsabilités, quelles qu'elles soient : contacts des malades, visites aux conjoints, réflexion sur l'action à mener envers un malade pour l'acheminer vers la guérison, etc.

N'est-ce pas aussi un grand bonheur de constater qu'autour de ces malades, on peut faire découvrir la valeur de l'abstinence totale, comme une nouvelle manière de vivre dans une société où tout est occasion de boire.

D'autre part, ces groupes que sont les équipes de base, reliées entre elles, forment la section. Sans équipe de base, il n'y a pas de vie pour une section, en somme pas de Vie Libre.

Rapport des Commissions

Nous étions 20 participants.

Sur ces 20 : 12 n'ont suivi aucun stage,

2 ont participé à un stage d'alcoologie en entreprise,

2 ont suivi le stage 1^{er} degré national (expression orale),

1 a suivi le stage 1^{er} degré, 2^e degré, formateur et le stage de formation en alcoologie.

— Intervention du département de la Gironde :

Un effort maximum est fait par le national.

Pour participer à un stage national, on peut soit faire appel à son employeur à travers la formation permanente (maxi 2 refus). En ce qui concerne l'administration, une convention peut être passée avec le mouvement à l'échelon national.

— Stage alcoologie :

— Intervention du Pas-de-Calais.

Ce stage est réservé à l'extérieur du mouvement. Il faut accepter toutes les personnes à partir du moment où le coût du stage est réglé au national (individuel 2 600 F - collectif 27 000 F/3 jours - 20 participants maxi).

L'origine de ces stages d'alcoologie en entreprise remonte à des demandes venant de l'extérieur dans le Pas-de-Calais.

La durée a été limitée et cette expérience a été prise en compte pas le National.

Dans un premier temps, il s'agit :

1) d'une expérimentation ;

2) d'un développement de ces stages à l'échelon national.

Ces stages s'avèrent toujours positifs, un stage en amène un autre. Il faut que la structure soit motivée pour organiser ce genre de stage (exemple de Mulhouse : 5 stages par an).

A titre indicatif à l'échelon national

1^{ère} année : 4 stages,

2^e année : 8 stages,

3^e année : 9 stages.

Première année 95 : 24 stages prévus dont certains seront peut-être annulés faute de participants. Dans le cadre de l'organisation des stages Vie Libre, on fait appel à des médecins.

"Les docteurs ont le savoir médical ; nous, nous avons le vécu". Il faut associer les deux. Le choix des médecins doit être fait

Formation

en rapport avec l'esprit Vie Libre (malade guéri - plus une goutte d'alcool, etc.). Le résultat de ces stages est de réussir à former quelques personnes pour former un groupe de prévention au sein de l'entreprise.

Formation en alcoologie au sein de Vie Libre.

Sur 17 personnes formées, actuellement en dehors du permanent national, il ne reste que 3 militants disponibles.

Pour l'organisation de ces stages, la demande est faite par la structure, mais seul le national est habilité à signer les conventions.

Ces stages se déroulent sur 3 jours :

1^{ère} journée à la charge de Culture et Liberté et Vie Libre.

2^e journée réservée aux médecins, psychiatres éventuellement.

3^e journée Vie Libre.

— Intervention du département de l'Allier.

— Certains départements animent les stages eux-mêmes (Moselle). Est-ce bien ?

— On ne peut pas organiser des stages, faute de participants. Celui-ci est souvent lié à l'emploi du temps des militants en dehors de Vie Libre.

— Sur les 20 délégués, un seul a été désigné par sa structure pour participer à la commission formation.

— Il y a un manque d'apports de questions par les délégués.

— Le programme de formation n'est pas connu des délégués.

— On ressent une envie des structures à ce que le programme de formation ne soit pas connu des militants.

— On veut éviter que certains soient plus formés que d'autres.

— Intervention du département de la Sarthe.

L'équipe de formation existe à l'échelon national. Mais celle-ci n'est pas toujours sollicitée. (Faire la demande au national). Il y a actuellement 28 personnes en capacité d'animer des stages. Il existe des endroits où l'on refuse d'envoyer des personnes en stage.

Il faut rappeler que le permanent national est là pour coordonner la demande de formateur par les structures (donner un exemple).

En ce qui concerne la formation, se poser la question :

— Est-ce qu'il y a un besoin pour la structure ?

— La personne qui doit aller en stage est-elle capable d'assimiler ?

Il faut penser que pour tous les stages, il faut un public adapté (expression orale ou organisation et conduite d'une réunion soit 1^{er} et 2^e degré).

Pour l'envoi d'un stagiaire : il faut l'accord du comité de section ou de la structure qui paie le stage.

— Il faut être réaliste et avoir une dimension nationale (diversification du public).

Outre les connaissances acquises, il existe pendant les stages des créations de liens, des échanges des méthodes de travail des structures.

Il semble que les programmes de formation sont méconnus volontairement (le destinataire les garde sous le coude ou les classe verticalement).

Dans un stage ou une journée d'étude, faire attention au public concerné (mélange des générations, ne blesser ni les uns ni les autres. Il faut de la diplomatie).

Se poser la question : qui participe au stage ou à la journée d'étude ?

Dans l'information, il serait souhaitable d'intégrer des méthodes pédagogiques dans le cadre de la prévention (écoles, entreprises...).

En ce qui concerne la polytoxicomanie : Pas de formation actuellement prévue.

Vie Libre est avant tout un mouvement d'aide aux malades alcooliques.

Quels sont les critères pour participer à un stage national ?

Ceux-ci sont laissés à la responsabilité de la structure. Mais il est souhaitable qu'avant de partir en stage national, l'intéressé ait suivi un stage décentralisé.

Pour conclure : Pour une bonne prévention, il faut une bonne formation. Donc être bien formé pour bien informer.

Rapport des Commissions

Communication interne et externe

On a constaté qu'il y a des difficultés de communication interne à Vie Libre.

Difficulté matérielle : par exemple méconnaissance des fonctions de chacun au Secrétariat national.

– L'utilité d'un agenda de posture Vie Libre,

– La création d'un réseau de loisirs,

– Manque de mise à jour de l'agenda et insuffisance de renseignements sur l'agenda.

Difficultés de personnes, manque de communication avec la base.

Problème de personnes freinant la communication, ce qui peut être un moyen de renforcer ou d'acquérir un certain pouvoir.

Les moyens de communication : Minitel, répondeur, télécom, numéros verts ou, comme en Belgique, téléaccueil.

Un suivi de ces moyens pour connaître l'évolution des techniques.

La formation des militants : est-ce que les stages actuels sont adaptés à ces besoins de communication ? Pour bien communiquer, il faut savoir ce que l'on veut dire. Expliquer ce que l'on est. Faire changer notre image (anti-alcool).

Communiquer prend du temps.

Quel est le rôle du délégué à la propagande et à la communication ?

Et au niveau national, ne faudrait-il pas un Monsieur ou Madame Communication ? Travailler avec d'autres, car nous sommes un maillon de la chaîne, mais ouvert à la communication.

Documentation

Avoir une documentation inventive, éducative, préventive.

Que toutes propositions de documentation soient envoyées au responsable de la commission de documentation.

Il faudrait que toutes nouvelles initiatives de la part des structures (dessin, projet, pub) soient soumises aux responsables de la commission de documentation avec le devis. La documentation du national étant chère, cela permettrait de comparer les prix.

Faire primer le forum des innovations. Priorité aux petites structures, sans pour autant pénaliser les plus importantes.

Intéresser les enfants par un projet audiovisuel genre dessins animés.

Répertorier les anciennes et nouvelles documentations et si possible faire un catalogue accessible à tous.

Dans la revue Agir, il serait bon de trouver : un guide pratique des partenaires, pouvant aider ou subventionner les sections.

Dans le journal Libres : une page sur les innovations, afin de les faire connaître aux autres sections.

Pour les expos, on peut : rechercher un complément d'affiches et d'information auprès d'autres structures comme la CPAM, médecins, comité français d'éducation pour la santé...

La commission de documentation doit maîtriser les innovations et ne doit pas être mise devant le fait accompli (exemple les agendas).

Libres et Agir

Nous avons fait un premier constat : celui d'une satisfaction globale. Par contre, nous avons déploré : un manque d'écoute des petites structures en général (trop souvent ce sont les mêmes départements qui sont cités) – un sentiment de déception de ne pas savoir toujours ce que devient un article envoyé et non publié (corbeille à papier ?...) – dessins mal ressentis et trop caricaturaux – insuffisance de témoignages collectifs (groupes femmes, jeunes, international, etc...) et individuel (homme, femme, couple, enfants) qu'ils soient directs ou sous forme d'interviews – trop souvent les mêmes signatures d'articles – suggestions de laisser un cadre blanc pour mettre tampon d'identification.

Mais nous nous réjouissons des efforts pour développer et améliorer le journal qui reste le principal outil de communication interne et externe du Mouvement.

Agir

Très bon outil de travail qui progresse, mais : trop peu d'abonnements

– plus de numéros par an : 4 + 2, des spéciaux (compte rendu du Conseil national et Objectifs d'action) – développer les fiches pratiques et les réactualiser (subventions, etc.) – informations pratiques sur les bureaux départementaux et régionaux à insérer (adresses et téléphone) – page correspondante pour questions spécifiques.

Autres médias :

Radio, télé, presse écrite : ce qu'il faut faire ou ne pas faire dans les différentes démarches pour avoir accès à ces médias.

La commission réitère son souhait de l'année dernière, à savoir : la formation des délégués à la communication.

Rapport des Commissions

International

Avec la participation de nos amis Belges.

Après un premier recensement, il en résulte que les pays suivants sont en contact avec les structures françaises :

la Belgique, l'Italie (Colmar), le Luxembourg, la Suisse, l'Allemagne, Israël, ainsi que les Dom-Tom : Réunion, Guadeloupe.

Il est donc nécessaire de créer une commission internationale permanente, chargée des relations avec l'étranger, qui travaillera en étroite collaboration avec les différents conseils d'administration et le comité national.

Les objectifs :

Une mission de représentation internationale en invitant des délégations étrangères au 42^e Conseil National. Elles auront été au préalable contactées par les structures et les résultats transmis au Conseil d'Administration.

La commission souhaite que Vie Libre prenne contact avec le Parlement de Strasbourg et le Conseil Européen, afin d'expliquer le travail de Vie Libre, de constituer des projets pour créer un fonds presse internationale.

D'intensifier des actions locales, jumelages, débats, échanges dans les pays frontaliers.

D'organiser des journées de formation sur la vie d'une section et des équipes de base (malades, organismes sociaux, pouvoirs publics, etc.) afin qu'ils puissent s'autofinancer.

La création de structures d'accueil dans les pays partenaires (Belgique) sur le modèle français.

L'adhésion des pays partenaires à l'idée Vie Libre et à sa Charte.

Pour les problèmes linguistiques, trouver des militants intéressés et parlant anglais ou allemand.

Voir si des militants sont intéressés pour apprendre ces langues.

Organiser des échanges familiaux et de vacances.

Faire traduire Libres et Agir, ainsi que de la documentation, le tout financé dans le cadre d'un projet européen.

Pour finir, la commission devrait pourvoir se réunir au moins deux fois par an.

Action représentative

Nous avons commencé par l'action représentative qui était celle de nous présenter à l'occasion d'un tour de table.

Montrer Vie Libre à l'extérieur par différents comportements par exemple : le symbole du verre d'eau.

Sommes-nous représentatifs ? Où et quand peut-on être représentatifs ?

Envers qui doit-on être représentatifs ?

Faire connaissance avec des idées nouvelles de représentativité.

A la question :

sommes-nous représentatifs ? Nous avons répondu que nous étions représentatifs en tenant compte des compétences de chacun, selon les partenaires que nous rencontrons. Nous nous formons sur le terrain ou lors des stages et en équipe plutôt que seul.

A la question : où ?

Nous avons répondu : en milieu scolaire, des les comités d'environnement social pour les établissements du deuxième cycle – dans les C.C.A.S. où l'on peut être élu étant considéré comme une association caritative – dans les écoles paramédicales – dans les centres de formation – dans les C.H.S.C.T. des entreprises – dans les comités interrégionaux de lutte contre l'alcoolisme du ministère de l'intérieur ou des autres administrations – dans les

médias – les centres de postcure – les maternités – à l'U.D.A.F. (Union départementale des familles) – auprès des médecins qui se forment en alcoologie – dans les commissions de retrait de permis de conduire et les auto-écoles – dans les séminaires d'alcoologie – auprès des laboratoires des produits pharmaceutiques – dans les journées régionales d'alcoologie – dans les congrès nationaux d'aides-soignants – lors du Téléthon – auprès des différents tribunaux et notamment auprès des juges d'application des peines et les juges pour enfants – dans les commissions locales d'insertion – dans les prisons – dans les foyers de S.D.F. – dans les journées de solidarité.

A la question :

Envers qui et vers qui ?

Nous avons répondu : les postulants aux élections – les conducteurs des véhicules qui se présentent aux péages lors des grands départs en vacances par des actions ponctuelles de distribution de tracts – envers tous les sportifs, les membres du gouvernement, les maires, pour qu'ils décrètent que des boissons non alcoolisées à des prix attractifs doivent être présentes lors de toutes les manifestations de la commune – envers les élus dans les C.C.A.S. – envers les syndicalistes.

En ce qui concerne les idées nouvelles de représentativité, vu les prochaines élections nationales et municipales, nous avons pensé qu'il serait souhaitable de faire un manifeste identique à celui de Boulogne.

Ateliers Vie Libre (modélisme – maquettisme – peinture sur soie – randonnées Vie Libre) qui soient reconnus dans le cadre de l'ergothérapie pour les nouveaux malades et ouverts à toute la population d'un quartier.

Enfin le projet Alliance qui sera largement développé lors du Forum des Innovations.

Intervention délégation Belge

Tout d'abord, je vous transmets les amitiés de tous les amis de Vie Libre Belgique.

Il est agréable de se retrouver parmi vous, de sentir une ambiance d'amitié, de travail, une motivation réelle afin de pouvoir aider encore plus de malades. Je me pose souvent cette question : "Cette motivation que je ressens ici, ou comme chez nous lors de notre assemblée générale, arrivons-nous à la transmettre à nos membres ?".

Bien sûr, au début, nous venons à Vie Libre surtout en consommateur, certains s'investissent très rapidement dans leur groupe, ils sont nombreux heureusement ; mais au-delà c'est plus difficile.

Pourquoi cette tiédeur ?

- égoïsme ?
- peur de s'affirmer ?
- manque de confiance en soi ?

Pourtant j'aimerais arriver à leur faire ressentir la richesse des échanges, la chaleur des rencontres avec d'autres sections, le bonheur qu'on éprouve quand on a pris le risque d'aller un peu plus loin, la joie quand on arrive à sauver un malade.

L'alcool n'est pas seulement notre problème dans notre petite vie, mais partout il produit les mêmes dégâts, les mêmes misères et partout des femmes et des hommes se battent pour dire aux malades et à la société qu'ils peuvent guérir.

Ces échanges, les sections d'Ar-lon et de Bertrix pour la Belgique, de Chaumont et de Châlons pour la France, ont particulièrement l'occasion de les apprécier. A chaque rencontre, dans un sens ou dans l'autre, on se sent revigoré, plein d'énergie.

Le partage de nos succès comme de nos problèmes, de nos actions, de nos méthodes de travail, etc. dynamise nos sections.

Des liens d'amitié se créent aussi de famille à famille, des échanges par téléphone ou par lettre, des vacances pour des familles qui ne seraient jamais parties et qui peuvent le faire en toute sécurité et amitié.

Aujourd'hui, j'attends beaucoup des rencontres que nous aurons durant ces deux jours et j'espère

que des formes de collaboration et d'entraide efficace seront mises en œuvre, tant au niveau section, région que national.

Pour terminer, je vous signale que l'année prochaine nous fêterons les 30 ans de Vie Libre Belgique par une grande fête et pourquoi pas y voir quelques-uns d'entre vous.

Intervention permanent sur leur objectif

Chers amis, bonjour.

Tous les animateurs permanents forment une équipe qui travaille solidairement avec tous les militants et qui ont une mission différente les uns des autres.

Nous y retrouvons des salariés employés à diverses tâches. Exemple : des animateurs ont pour mission de mettre en place des équipes de base. D'autres sont chargés de l'activité sur la réinsertion des personnes bénéficiaires du R.M.I. D'autres encore ont des objectifs ou projets, comme l'information, la prévention, l'action auprès des jeunes, etc... Il ne faut pas oublier surtout l'objectif national voté au Conseil national, et pour certains il coordonne l'ensemble de toutes ces tâches.

Par rapport à toutes ces activités, notre session de juin a réfléchi sur l'avenir des animateurs, aujourd'hui et vers l'an 2000.

Nous n'allons pas vous citer tous les points de cette rencontre, mais vous en faire une synthèse des points forts :

- ① Nous y avons fait des constatations sur le mode d'embauche de chacun d'entre nous et avons expliqué comment et pourquoi il a été embauché.
- ② Nous avons comparé nos travaux par rapport aux statuts, ce qui correspond dans notre travail, ce que nous ne faisons plus... ce que nous faisons en plus...
- ③ Une situation particulière. Nous avons essayé de nous situer par rapport aux bénévoles, aux travailleurs sociaux sur 11 thèmes.
- ④ Nous avons ensuite essayé de mieux cerner le travail actuel de notre action sur l'évolution de la société et de l'alcoolisme.

- ⑤ Tous ces points et bien d'autres encore, ainsi que des propositions, ont fait l'objet d'un compte rendu lors du Comité National de septembre.

Dans ce sens, notre mouvement doit mieux prendre en compte l'ensemble de son personnel, avec ses réalités et ses besoins.

La baisse du nombre de militants, la professionnalisation du social font des animateurs permanents le "fer de lance" du Mouvement. L'appartenance de Vie Libre au milieu populaire lui donne plus de force pour agir dans la crise actuelle.

Formé, capable d'analyse de débats, "l'animateur permanent" vers l'an 2000 sera un partenaire social incontournable dans l'ensemble des dispositifs mis en place au service de l'homme et de sa dignité.

Rien de ce projet ne peut se concevoir sans l'adhésion et la participation active des militants buveurs guéris, abstinents volontaires et sympathisants qui resteront les responsables à tous les échelons du Mouvement.

Merci de votre attention.

Conclusions

Certains éléments du travail en commissions ont été intégrés dans le rapport d'orientation 94, c'est-à-dire les objectifs 95 que nous nous fixons et que nous soumettons à votre approbation. Je suis donc chargé de vous présenter ce rapport d'orientation. Il doit permettre de concrétiser la deuxième étape de notre plan de quatre ans. Les débats de la journée d'hier nous amènent à vous proposer **trois objectifs principaux** :

Le premier : il nous semble indispensable de continuer et d'approfondir, en 1995, l'objectif de l'année écoulée. En effet, si nous avons pu constater que la Charte et les valeurs qui s'en dégagent sont plus que jamais d'actualité, il nous reste un travail important de vulgarisation, de formation de nos militants afin qu'ils s'en imprègnent et qu'ils en vivent. **Pour les équipes de base, continuons en 95 notre réflexion afin qu'elles se multiplient partout en France.** Elles sont généralement le seul lieu d'écoute, de promotion, qui

Conclusions et Clôture

apporte aux malades de l'alcool, aux exclus, des points de repère.

Le deuxième objectif que nous soumettons à votre approbation est une **étude sur le fonctionnement des sections et des comités départementaux à travers des journées d'étude et des congrès départementaux**. A cet effet, le Comité National vous transmettra, en début janvier, des propositions de journées d'étude et d'articulations de congrès pour que vous puissiez les réaliser.

Le troisième objectif est la préparation des élections présidentielles et municipales. Cette action consiste à interpellier les candidats pour leur faire connaître nos propositions pour faire reculer l'alcoolisation, facteur d'exclusion sociale, et les amener à se positionner à leur tour. Le Comité National, sur la base des documents qui viennent de vous être soumis, interpellera les candidats à l'élection présidentielle et vous transmettra, pour les élections municipales, un manifeste que chaque section adaptera à sa réalité locale.

Ces objectifs, si vous les acceptez, constituent donc la deuxième étape de notre plan de quatre ans. Il est difficile d'établir un bilan à chaud de la première. Mais nous sommes aujourd'hui encouragés par la stabilisation du nombre de nos adhérents : sur ce point, Vie Libre a réussi à stopper l'hémorragie. Si nous continuons, nous pouvons espérer du sang neuf très prochainement.

Ces trois objectifs pourraient se résumer en un mot :

OSONS mes Amis :

les forums "Jeunes", "femmes", le rapprochement des structures belges et françaises et l'ouverture à d'autres pays, aller voir les responsables municipaux, l'engagement "ailleurs", nous remettre en cause à travers de l'étude de nos structures, donner la responsabilité aux buveurs guéris dans de multiples équipes de base.

Mes chers Amis, osons pour que vivent et rayonnent notre Charte, nos valeurs !

Maurice BRUNON
Secrétaire Général

Chers amis(es),

Nous venons de vivre des moments forts qui vont compter dans la poursuite de notre combat.

Ces deux journées, où chacune et chacun (élus, mandatés et salariés) a démontré, par sa participation active à la réflexion et aux débats, sa volonté de bien mettre en œuvre les orientations du Mouvement pour 1995.

La démarche que nous aurons dans le cadre des échéances électorales, des présidentielles et des municipales, va placer Vie Libre comme partenaire de la santé. Notre Mouvement de lutte contre les causes de l'alcoolisme fera vivre nos 15 propositions.

Au niveau national, l'équipe aura le souci de rencontrer les candidats à l'élection présidentielle. Elle s'appuiera sur son manifeste élaboré dans ce Conseil National. Nos structures locales et départementales iront à la rencontre des candidats aux élections municipales avec le document que nous vous proposerons.

Il est toujours difficile de se séparer, mais, chers amis(es), il nous reste du "pain sur la planche" pour que demain nos idées avancent.

Merci à toutes et à tous. A vous qui avez contribué à la réussite de ce 41^e Conseil National, dans l'amitié et la franchise ! Nous avons bien des choses à améliorer.

Les jalons que nous avons plantés avec nos amis Belges, d'une manière plus concrète que l'an dernier, doivent améliorer nos échanges, notre réflexion. De la même manière nous avancerons ensemble au niveau de nos pays respectifs et au niveau européen.

Merci à l'équipe du Village Vacances du Vaujou. Incontestablement, ils ont su mettre en œuvre les conditions les meilleurs pour que notre assemblée statutaire tienne toutes ses promesses.

Avant de se séparer, permettez-moi, au nom de l'équipe nationale de rendre hommage à celles et ceux qui nous quittent : Christiane et Armand Beaufrère. Christiane, pour des problèmes de santé, a souhaité se retirer ; nous la remercions, ainsi que son conjoint Armand.

Notre regretté fondateur et Germaine Champion ont toujours souhaité qu'une buveuse guérie soit dans l'équipe nationale. Pendant cinq années, Christiane a fait partie de l'équipe. Merci à vous et bon retour dans vos structures, où vous allez continuer votre action.

Jacques et Maryse Maillet se retirent, ayant changé de région. Leur mandat est arrivé à expiration. Merci à vous, nous savons qu'ils continueront leur travail à la base.

Nous disons merci à nos amis Jean-Claude et Annie Bel. En effet, Jean-Claude a souhaité ne pas se représenter au Conseil d'Administration. Il reste membre du Comité National et nous ne doutons pas de son aide, de son expérience et de son entière loyauté, pour faire avancer le Mouvement et revaloriser la mission du délégué national.

Bienvenue aux nouveaux : à Claudette Goutayer, buveuse guérie qui a pris le relais de Christiane Beaufrère ; à Gérard et Marie-Claude Pelletier, qui remplacent Jacques et Maryse Maillet dans la région Aquitaine.

Au niveau du Conseil d'Administration, bienvenue à Daniel Dabit et Bernard Mouthon.

L'année 1995 sera riche en événements et en activités. Nul doute que, tous ensemble, chacun à sa place, nous puissions contribuer à faire évoluer le mouvement dans l'amitié, le respect de la démocratie et des différences.

Bon retour dans vos structures, bonne santé et bon travail.

Merci à tous.

Je déclare clos le 41^e Conseil National de notre Mouvement Vie Libre.

Daniel GILET
Président National

Lettre et 15 propositions approuvées par l'ensemble des délégués du Conseil National

Election nationale égale Comité National
Election municipale égale structure locale (section)
Cette lettre est à envoyer par le Comité National



Guérison et Promotion
des victimes de l'alcoolisme
et lutte contre les causes

La Pommeraye, le 22 Octobre 1994

Monsieur, Madame,

Les 280 délégués et les 10 jeunes venus de toute la France, réunis lors de leur 41^e Conseil National à La Pommeraye (Maine-et-Loire) représentant, par délégation, les membres du Mouvement, solidaires des millions de victimes de l'alcoolisme à travers le pays, à travers le monde, souhaitent s'adresser aux Candidats(tes) à la Présidence de la République Française. Ils attendent de votre part des réponses à leurs propositions.

Vie Libre est un Mouvement national, reconnu d'utilité publique, de jeunesse et d'éducation populaire et de formation.

Il est géré du haut en bas par d'authentiques buveuses et buveurs guéris et abstinents volontaires.

Essentiellement de terrain, ses équipes de base, de jeunes, de femmes, de délégués prison ont pour objectif la guérison et la promotion des victimes de l'alcoolisme.

En amont de la maladie, ils luttent contre les causes ; en aval, ils participent à la réinsertion.

Hier, ils étaient rejetés ; aujourd'hui, ils sont guéris et responsables.

Fort de ses 41 ans d'existence, de militantisme réfléchi, Vie Libre se permet, sans triomphalisme, d'exprimer ses ambitions et ses espoirs et demande les moyens de les réaliser à travers ses quinze propositions.

Vie Libre est fortement implanté dans le monde populaire. Il sait les difficultés de plus en plus grandes à se soigner, à se réinsérer. Pas de santé sans dignité... Pas de dignité sans travail, sans logement, sans culture...

Vie Libre est un mouvement humaniste, de révolutionnaires du cœur qui possèdent le bon sens populaire (et non populiste), qui prône la "Soif d'en sortir".

Vie Libre est un partenaire incontournable de la santé et de la dignité.

Si vous êtes élu Président de la République Française, serez-vous d'accord pour faire aboutir les quinze propositions du Mouvement Vie Libre ?

Nous comptons sur votre réponse et nous en ferons part à nos adhérents, nos sympathisants, toutes celles et ceux qui, par leur profession, leurs engagements, ont créé des liens avec notre Mouvement.

Nous vous en remercions et vous prions de croire, Monsieur, Madame, en notre haute considération.



VIE LIBRE
LA SOIF D'EN SORTIR

Mouvement national Reconnu d'Utilité Publique et d'Education Populaire – Organisme de Formation FC : 11 92 05 501-92
8, Impasse Dumur - 92110 CLICHY - Tél. : (1) 47 39 40 80 - Télécopie : 47 30 45 37 - CM La Madeleine 4102 34379841

Les quinze propositions du Mouvement Vie Libre

- ❶ **Une véritable formation en alcoologie de tous les étudiants** en médecine et de tous les étudiants des professions sociales et paramédicales : infirmiers, travailleurs sociaux, éducateurs de tous les secteurs... ainsi que pompiers, gendarmes, policiers, membres de la justice, etc... Mise en place de programmes de perfectionnement et de formation continue pour tous ces personnels.
- ❷ **L'intégration obligatoire dans les programmes de l'Education Nationale**, dans tous les cycles scolaires, dès la maternelle, d'un enseignement de l'hygiène alimentaire par des pédagogies adaptées et attractives.
- ❸ **La réduction de l'accessibilité aux boissons alcooliques**, principalement aux jeunes. Interdiction totale de vente d'alcool dans les stations service et les relais autoroutiers. Interdiction de la vente d'alcool dans les stades et complexes sportifs. Application stricte des lois régissant la publicité et la distribution. Interdiction de mettre de l'alcool en lot gagnant dans tous les jeux, loteries et tombolas.
- ❹ **La prise en charge à 100 % des soins en alcoologie** par la sécurité sociale. (L'alcoolisme est une maladie grave, longue et coûteuse). Des mutuelles refusent la prise en charge complémentaire, beaucoup de familles de malades alcooliques n'ont plus les moyens d'accéder à la mutualité.
- ❺ **L'incitation à faire mention de la responsabilité de l'alcool dans toutes les campagnes** d'information et de prévention des grands problèmes de société et des maladies : femmes battues, enfance martyre, prostitution, délinquance, violence, accidents du travail, cancers, maladies cardio-vasculaires, etc.
- ❻ **L'arrêt des fermetures et réouvertures des centres de santé** locaux, dont 25 % ont disparu en quelques années. Ouverture et augmentation du nombre de consultations gratuites à toute la population.
- ❼ **Une aide efficace au plan local, régional, national** des mouvements d'anciens buveurs et de prévention par le subventionnement, par la formation de leurs militants et par la facilité d'accès aux moyens d'information (médias, espaces publicitaires, mise à disposition de spécialistes de la communication sociale).
- ❽ **La création d'une cellule interministérielle permanente**, tenant compte des remontées des bilans et des propositions venant des lieux de vie locaux, aux fins d'étude et de propositions de plans de prévention et de textes de lois applicables rapidement dans les communes et départements. Remise en place du Haut Comité d'Etude et d'Information sur l'Alcoolisme.
- ❾ **La mise en place d'un quota annuel d'espaces** publicitaires ou d'information, dans toutes les communes, à la disposition des associations de buveurs guéris.
- ❿ **L'organisation de groupes de réflexion** rassemblant tous les intervenants du monde du travail. Arbitrage et organisation de rencontres en lien avec le ministère du travail. Mise au point de plans de prévention et de réintégration des malades soignés dans l'entreprise.
- ⓫ **La mise en place de commissions locales d'étude et de recherche** sur les liens entre les conditions générales de vie et l'alcoolisation. Etablissement d'un bilan et publication régulière d'un rapport sur les causes sociales de l'alcoolisme.
- ⓬ **La multiplication d'activités de sensibilisation de l'ensemble des populations**, dans un large partenariat (à titre d'exemple : "Journées sans alcool", "Forum de santé", "Journées de la solidarité", etc.).
- ⓭ **L'accès facilité dans chaque structure de détention pénitentiaire** aux mouvements d'anciens buveurs et de prévention. Formation spécifique des visiteurs de prison et des éducateurs. Mise en place de véritables traitements médicaux de l'alcoolisme, accessibles à tous les détenus. Mise en place de groupes de réflexion dans chaque établissement de détention avec la participation de tous les intervenants concernés.
- ⓮ **La déclaration, en 1995, de "Grande cause nationale"** : la prévention et la guérison de l'alcoolisme, grâce à une "journée sans alcool", comme il existe déjà "une journée sans tabac".
- ⓯ **HARMONISATION EUROPEENNE.** L'alcoolisme doit être traité à l'intérieur de la Commission des Communautés Européennes pour décider et mettre en œuvre :
 - * une harmonisation du taux d'alcoolémie, en allant vers le taux 0.
 - * une fiscalisation européenne permettant une suppression de la T.V.A. sur les boissons non alcoolisées, compensée par l'augmentation de la T.V.A. et des taxes spécifiques sur les boissons alcoolisées.
 - * la prise en compte des impératifs de santé publique, avec une priorité donnée aux facteurs humains.

AGIR N° 155 - supplément à Libres N° 208

Directeur de publication : M. BRUNON - Secrétaire de rédaction : P. MATIS

Comité de rédaction : Les responsables du conseil d'administration, du comité national et tous les rapporteurs de commission du conseil national

Rédaction-administration : 8, impasse Dumur, 92110 Clichy - Tél. (1) 47 39 40 80 - Télécopie : (1) 47 30 45 35

Commission paritaire : CCPPAP 50560 - Imprimerie du Vivarais - BP 51 - 07102 Annonay.